

## **CONDITIONS GÉNÉRALES DES VOYAGES EN AUTOCAR**

- A. Pour les voyages en autocar d'une journée, nous exigeons le paiement complet dans les 5 jours suivants votre inscription. Si vous n'acquitez pas le paiement dans le délai prescrit, nous annulerons votre réservation.
- B. Pour les voyages en autocar de plus d'une journée ou les voyages internationaux, un dépôt non-remboursable est exigé dans les 5 jours suivants votre inscription. Les conditions de paiement varient d'un voyage à l'autre, nous vous invitons à nous contacter afin de connaître les modalités.
- C. Si vous réservez votre voyage auprès d'une de nos représentantes hors-bureau, vous devez payer votre voyage à cette même personne. Elle vous remettra un reçu. Vous êtes soumis aux mêmes règles de paiement que si vous réservez directement à l'agence.
- D. Nous fonctionnons sur la base du "premier inscrit, premier assis". Autrement dit, le premier inscrit aura le premier banc, le dernier inscrit aura le dernier banc. Si vous voulez être jumelé avec quelqu'un déjà inscrit, faites-le nous savoir. Toutefois, il se pourrait que votre petit groupe soit décalé de quelques bancs par rapport à ce qui avait été initialement prévu.
- E. Aucun échange ou remboursement, sauf si l'agence annule un voyage par manque de participants; dans ce cas, les passagers seront entièrement remboursés. Un minimum de passagers inscrits garantit le départ d'un voyage. **Les intempéries ne sont pas une raison d'annulation.**
- F. Les prix incluent les taxes, sauf la taxe d'OPC qui peut être ajoutée sur les voyages de 2 jours et plus.
- G. Votre accompagnateur a pleine autorité à bord de l'autocar. En cas de changement ou de retard sur l'itinéraire dû à la circulation ou à d'autres raisons, c'est lui qui décide des ajustements à apporter.
- H. Nos guides-accompagnateurs sont là pour vous guider, pallier aux imprévus et rendre votre voyage le plus agréable possible. Pour ceux ayant une mobilité réduite ou des problèmes de santé particuliers, nous conseillons à ces personnes d'avoir un compagnon de voyage, car nos accompagnateurs ne peuvent garantir un accompagnement individualisé.
- I. Tous nos circuits sont non-fumeurs.
- J. Tous les passagers doivent se présenter 10 minutes avant l'heure de départ. Les heures indiquées peuvent varier légèrement en fonction de la circulation. Il est donc important de ne pas quitter avant l'arrivée de l'autocar.
- K. **ATTENTION** Nous effectuons des arrêts seulement aux endroits où il y a des passagers inscrits. Vous ne pouvez donc pas changer de lieu d'embarquement à moins de nous avertir à l'avance.
- L. Dans l'éventualité où peu de personnes sont inscrites pour un voyage, l'Agence se réserve le droit de substituer l'autocar de luxe pour un autobus de 21 ou 28 passagers et ce, sans avertissement, ni compensation.
- M. À moins d'un changement sur l'heure de départ, nous ne vous rappellerons pas pour confirmer votre sortie.
- N. Les billets de spectacle et autres documents vous seront remis à bord de l'autocar.
- O. Le stationnement à l'agence vous est offert gratuitement. Toutefois, nous vous demandons de vous stationner **DERRIÈRE** le garage dans les lignes tracées au sol à cette fin. De plus, nous vous demandons de privilégier le covoiturage car nos espaces dédiés aux voyageurs sont limités, surtout les jours de semaine.

### **NOUVELLES FAÇONS D'EFFECTUER VOS PAIEMENTS!**

Vous avez maintenant la possibilité de payer **TOUS** les voyages offerts par l'agence par *carte de crédit, débit, comptant ou chèque!!!*  
Voici les détails relatifs à chaque option:

**Paiement par carte de crédit :** le plein montant est payable sur-le-champ lorsque vous vous inscrivez en personne à l'agence ou par téléphone. Votre paiement confirme votre inscription.

**Paiement par carte débit :** vous devez vous déplacer à l'agence. Le plein montant est payable sur-le-champ. **Vous bénéficiez du rabais "paiement comptant"**

**Paiement comptant :** le plein montant est requis au moment de l'inscription. **Vous bénéficiez du rabais "paiement comptant"**

**Paiement par chèque :** Si cela peut vous accommoder et vous aider à planifier votre budget, nous acceptons que les chèques soient post-datés à **2 mois de l'événement**. **Vous bénéficiez du rabais "paiement comptant"**. Vous devez toutefois nous faire parvenir le chèque dans les 5 jours suivants votre inscription et ce, même si celui-ci est post-daté.

*\*\*\*Peu importe la façon dont vous paierez, à défaut de recevoir votre paiement dans les 5 jours suivants votre inscription, votre nom sera retiré et la place sera offerte au suivant\*\*\**

### **ATTENTION!!!**

Nous vous rappelons que nos voyages sont **NON-REMBOURSABLES** et ce, **peu importe la raison**. Une fois votre paiement fait, même si le chèque est post-daté, cela ne vous donne pas le droit de retirer votre inscription en cours d'année. En d'autres termes, à partir du moment où vous obtenez un reçu confirmant votre inscription, il devient non-remboursable et ce, même si votre chèque n'est pas encore déposé.

Le fait de vous permettre de post-dater votre chèque est un privilège et ne doit pas être perçu comme étant une porte de sortie pour vous désister en cours d'année advenant un empêchement de votre part.

Comme à l'habitude, si vous devez annuler votre voyage, vous avez la possibilité de vous faire remplacer sans frais par un membre de votre entourage. Si nous avons une liste d'attente, il nous fera plaisir de faire des démarches en vue de vous remplacer. Cependant, si aucun remplaçant n'est trouvé, votre voyage ne sera pas remboursé.

**Merci de votre compréhension**